

Des services publics aux... sévices publics !



La polémique stérile autour des "abus" des sociétés autoroutières a masqué les hausses de tarifs considérables qui sont effectuées en toute discrétion par des sociétés bien connues comme la SNCF, la RATP, La Poste ou EDF.

Avec Christophe de Voogd

La semaine qui vient de s'écouler, avec son cortège de hausses vertigineuses des tarifs publics, aurait pu - et dû - être l'occasion d'un minimum de comparaison entre les prestations du privé et du public. Las ! A part quelques insolents, du genre *Atlantico*, *les Echos*, ou « *C dans l'air* », (qui décidément s'impose comme la grande émission citoyenne du PAF), l'occasion aura été manquée. Or la comparaison aurait été dévastatrice. Après des semaines entières passées à dénoncer les abus des (évidemment) prédatrices sociétés autoroutières, nos « grands médias » n'ont pas eu l'idée de leur comparer la hausse des tarifs de la SNCF : près de 5 fois supérieurs. Ni ceux de la RATP, ni de la Poste, ni d'EDF, ni ceux (réglementés) du gaz. Des hausses « comme chaque année », selon France info. **Que l'on en juge : seulement entre 9 et...45 fois l'inflation constatée en 2014 ! Nul doute que la « bonne gestion » (publique évidemment) eût voulu que l'on confisque les profits des sociétés autoroutières, reprenne leur dette colossale et augmente (de 3 ou de 5% ?) le tarif des péages...**

Et l'on ne parlera pas des nouvelles taxes diverses, dans un pays où, c'est promis-juré, il n'y aura « pas de hausse d'impôts pour qui que ce soit » (F. Hollande) en 2015. Mais **il est vrai qu'« impôt n'est pas « taxe » et que « qui que ce soit » n'est pas « personne »**. Comme il est vrai que les hausses des tarifs SNCF et de la RATP vont à l'évidence dans le sens de la « transition énergétique », dont on nous a tant rebattus les oreilles dans la même semaine, des vœux présidentiels à l'audience de Nicolas Hulot...

« Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience, » s'énervait, en son temps, Cicéron.

Mais non : notre patience est à l'évidence extensible à l'infini. « Les autoroutes, c'est un scandale, la SNCF c'est normal », dit en substance Ségolène Royal. Et pour une raison très simple : notre patience est tout simplement co-extensible à notre tolérance à l'Etat. Que celui-ci rompe ses contrats, n'applique pas les lois qu'il a lui-même promulguées et contreviennent à ses engagements internationaux, tout cela ne nous pose aucun problème, ni de cohérence, ni de conscience. **Cet Etat n'est-il pas, par définition, le juge et le défenseur du sacro-saint « intérêt général » ?** Marine Le Pen n'est-elle pas d'accord là-dessus avec Jean-Pierre Chevènement ? François Hollande avec Alain Juppé ? Henri Guaino avec Florian Filippot ? Culte français de l'Etat, « *la grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde* », comme disait un grand penseur français (Frédéric Bastiat), inconnu des Français...

— Oh ! J'entends déjà les protestations : « mais enfin les Français veulent toujours plus d'enseignants, de juges, de policiers et

d'infirmières » ! Sans doute **mais j'invite les habitués de cette argumentation sempiternelle (le gouvernement y excelle !) à faire deux calculs très simples (que l'opposition, d'ailleurs, se garde bien de faire) :**

1/Quel est le pourcentage d'enseignants, de juges, de policiers, et d'infirmières dans la fonction publique ? Réponse : 40% des effectifs totaux... En y rajoutant au passage les militaires, fonction régaliennne s'il en est, que l'on oublie toujours dans le calcul, signe des temps...

2/ Quel est le taux d'absentéisme dans la fonction publique. ? Nous n'irons pas aux extrêmes (la mairie de Montpellier avec ses 39 jours annuels d'arrêt maladie) mais à la moyenne : le double du privé. Autrement dit, **si l'absentéisme était simplement le même dans les deux secteurs, nous ferions l'économie de 250.000 postes de fonctionnaires...** Il est vrai que depuis l'abolition du « jour de carence », les statistiques officielles sur la question ont tout bonnement disparu. **Et sur cette « rente »-là, car c'en est une, pas un mot dans la loi Macron. Et pas le moindre rapport de la Cour des Comptes...**

Mais j'entends aussi **ceux qui, trop contents de ces chiffres, vont hurler contre « ces profiteurs de fonctionnaires »**, autre sport national dans un pays décidément schizophrène.

A ceux-là, je confesserai que **l'auteur de ces lignes est un fonctionnaire. Et un fonctionnaire libéral.** Quitte à se voir vilipender des deux côtés : « il crache dans la soupe ! » ; ou bien : « il est en pleine contradiction ! »

Non pas : **un libéral n'est nullement pour un Etat faible, contrairement à ce que dit la vulgate : il est pour un Etat fort, mais limité.** Et, sans nulle vertu particulière, mais pleinement conscient du jeu, aussi déterminant que dissimulé, des intérêts particuliers, un « fonctionnaire libéral » sait en effet autre chose : **un Etat financièrement soutenable est nécessaire... ne serait-ce que pour les intérêts à long terme de ses propres agents !**